

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 NOVEMBRE 2016
Séance ordinaire n° 10/2016

Présents : ARANEO Christine, CARTAL Aimé, DEPLACE Chantal, JENESTE Alain, BEURRIER Jean-Michel, AUNOS Daniel, BAJARD Marie Noëlle, CHARRONDIERE Magalie, Jocelyne THEVENOUX, LIVET Julien, MATICHARD Franck CATHELAND Germaine, DUMAS Mickaël, FERON William.

Excusée : BOURLIERE Claudine pouvoir à BAJARD Marie Noëlle

Secrétaire de Séance : DUMAS Mickaël

Date de la convocation :

Madame Deplace et Monsieur Beurrier arriveront en cours de séance.

Le compte rendu de la séance du conseil municipal du 28 octobre 2016 est approuvé.

Intercommunalité

1. Ramassage des encombrants : Roannais Agglomération met en place un service gratuit de ramassage des encombrants à partir du 1^{er} décembre. Le délai maximum de ramassage est de 5 semaines. Un numéro de téléphone est à disposition pour prendre rendez-vous.
2. Déchetterie : depuis le 2 novembre les déchetteries publiques ne sont plus accessibles aux professionnels afin de se mettre en conformité avec la loi. Des sites appropriés aux apports des professionnels sont proposés : déchetterie de Chamfray à Vougy, Suez à Mably. Concernant les collectivités, l'accès aux déchetteries est encore toléré.
3. PLUI : Mme le Maire informe que ce sujet a enfin été abordé lors de la dernière conférence des maires. Après un tour de table, il s'avère que beaucoup de communes ne sont pas favorables au PLUI.

Urbanisme

4. Droit de préemption : Mme le Maire informe que nous avons reçu un avis de droit de préemption pour la parcelle AB 25, sise ancienne RN7. Le conseil municipal ne souhaite pas préempter.
5. PLU : les permanences du commissaire enquêteur sont en cours.
6. Permis de construire Mr Seulliet : Mme le Maire informe que la Chambre d'Agriculture a émis un avis défavorable au permis de construire du fait que Monsieur Seulliet ne soit pas installé depuis plus de 5 ans. Malgré cet avis, un arrêté municipal accordant le permis de construire a été pris. Le délai légal de recours de 2 mois sera respecté avant le début des travaux.

Voirie

7. Rue des Pierrières/Croix Rouge : Monsieur Jeneste, rappelle qu'une construction est en cours derrière l'ancienne usine SECMEE. A cause des tranchées réalisées pour les branchements, l'eau de pluie s'écoule vers la maison de Monsieur Merle. Un contact a été pris avec le SIEL et la Teyssonne. Il conviendrait également de remplacer les caniveaux existants par des plus grands devant les maisons Merle et Loisy : 1425 € ht. Le conseil approuve ces travaux.
8. Parking Rue des Gouttes : Monsieur Jeneste donne lecture de l'estimation : 6 758 € ht. Le conseil municipal approuve ces travaux et sollicite une subvention au titre des amendes de police.
9. Panneau d'informations : le panneau de plan de bourg est en cours d'achèvement. Faut-il insérer les noms des commerçants ? Les membres du conseil ne souhaitent pas que soit inscrit le nom des commerçants, mais seulement l'activité. Ils souhaitent également que le garage agricole y figure, bien qu'il soit sur la commune de St Pierre Laval, ainsi que les agriculteurs qui font de la « vente à la ferme ». Mme le Maire présente le visuel d'implantation du futur panneau électronique.
10. Terrain de foot : le terrain est actuellement impraticable. L'ASSM Foot sollicite la commune pour sabler le terrain. Monsieur Dumas propose de réfléchir à un carottage du terrain. Un devis sera demandé à l'entreprise Lantana.

Ecole, sports, loisirs

11. Conseil d'école : 89 élèves dont 26 de St Pierre Laval. Lecture du compte rendu par Mme Deplace. Elle informe également que Mme Masetto est en renfort le mardi et jeudi pour les activités périscolaires (car beaucoup d'enfants).

12. Projet city stade : Mme Deplace présente l'offre de la Société Urban Park de Tarare. Une visite sera prévue sur d'autres city stade.
13. Culture : Le spectacle de « Mas la marionnette » a lieu le 7 janvier. L'entrée sera gratuite et la buvette payante. Des invitations seront distribuées aux enfants par l'école. Les tickets du spectacle « Ginette » sont en vente. La commission doit chercher un spectacle pour octobre 2017. Prochaine réunion le 5 décembre.
14. Convention Psychologue scolaire : Mme le Maire rappelle le but de cette convention : intervention d'une psychologue scolaire dans les écoles de l'ouest Roannais. Le conseil municipal approuve son renouvellement ainsi que le coût de 35 € par classe.
15. Bibliothèque : Une exposition sur la Loire est organisée ce week-end à la Salle des Fêtes.

Bâtiments

16. Restaurant scolaire : le chantier avance. Le choix des couleurs intérieures choisies sont : rose ABSOLU et gris ACCALMIE. Le conseil demande si possible un visuel.
17. Réseau de chaleur : Après renseignements pris auprès du SIEL, l'installation d'une chaudière d'appoint au gaz est possible. Le SIEL nous propose au fioul car l'installation à un coût moins élevé. Concernant la Poste, nous pouvons demander la mise en attente du branchement étant donné que La Poste possède sa propre chaudière.
18. Bar Restaurant : Mme le Maire informe que nous avons reçu (à l'instant) l'étude de faisabilité. Celle-ci sera transmise à tous les conseillers pour étude.
19. Monument aux Morts : Mme le Maire rappelle qu'il convient de restaurer le monument. Afin de bénéficier de subvention plus élevées, nous pouvons demander le classement du monument. Actuellement, il est seulement inscrit aux monuments classés. Le conseil municipal est favorable à la demande de classement en monuments historiques.
20. Ruine Picard : Nous sommes toujours dans l'attente d'une réponse de l'Architecte des Bâtiments de France au mail de novembre 2015 sur le projet proposé par Mr Peillon. Mme le Maire présente à nouveau les offres de maîtrise d'œuvre :
 - Devis co-maitrise d'œuvre Ginkgo/Brosselard et Troncy : honoraires 10 % du montant HT des travaux
 - Devis co-maitrise d'œuvre Ginkgo/Peillon : honoraires 10 % du montant HT des travauxAprès discussion, le conseil municipal approuve l'offre de co-maitrise Ginkgo/Peillon (1 contre, 3 abstentions).
21. Toiture classe CM Mr Giraud : Monsieur Beurrier informe que la fuite d'eau provient des velux. Mr Giraud a informé qu'il n'en avait pas l'utilité. Il convient de demander des devis pour condamner ces velux. Monsieur Beurrier informe également d'un problème avec la cheminée sur le toit de la classe CE. Des devis seront demandés pour la démonter.
22. Usine Guillermier : Mme le Maire informe, suite à la rencontre avec l'architecte conseil du Département de la Loire, concernant la réhabilitation du rez de chaussée de l'usine, il est fortement conseillé de faire appel à un programmiste, afin de n'oublier aucun projet ou travaux.
23. Divers :
 - il convient de faire un double des clés de la porte vitrée côté salle des jeunes pour la mettre sur le trousseau de la salle des sociétés ;
 - il conviendrait de repeindre la sacristie ;
 - des portes parapluies sont à acheter ;
 - il faut également installer un nouveau panneau d'indication Salle des Fêtes

Questions diverses

24. Rappel de la cérémonie du 4 décembre fin guerre Algérie
25. Date de réunion publique mi-mandat : le vendredi 7 avril 19h
26. Le budget primitif 2017 sera voté lors de la séance de conseil du 31 mars.

Séance levée à 23h15